



FORMULAIRE DE DEMANDE DE GRAND PRIX

Prix de maître à penser de la SCRP

Ce prix récompense un professionnel agréé en relations publiques canadien qui a fait progresser la profession des relations publiques et de la gestion de la communication dans un rôle de maître à penser et une contribution professionnelle soutenue.

Le lauréat a apporté des contributions significatives au discours national et international à propos des pratiques et tendances en relations publiques et en gestion de la communication. Ses idées, réflexions et influence ont contribué à orienter la façon dont la profession comprend et navigue le changement.

Son travail reflète les valeurs, les principes, l'éthique et les normes de la Société canadienne des relations publiques et démontre comment un leadership réfléchi peut renforcer la profession, ainsi que les organisations et les communautés qu'elle dessert.

La feuille de route du lauréat peut comprendre des articles et des mémoires publiés, des présentations et allocutions, des balados, des ateliers ou toute autre plateforme qui fait progresser le dialogue et l'innovation dans le domaine. La personne est reconnue comme maître à penser au sein de la profession en général, ou en lien avec un enjeu, une discipline ou un domaine de pratique émergent spécifique.

En plus de ses propres contributions, le lauréat a fait preuve de générosité en soutenant la croissance d'autres membres de la profession, en partageant des idées, en aidant à cultiver de nouvelles voix, en favorisant le dialogue significatif et en encourageant le rôle de maître à penser dans l'ensemble de la communauté des communications.

FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION

CANDIDAT
Nom
Titre
Organisation
Adresse
Téléphone
Courriel
NOMINATEUR
Nom
Titre
Organisation
Adresse



Téléphone
Courriel
Signature

Prix de maître à penser de la SCRP

CRITÈRES

Afin que la demande soit prise en considération, le nominateur doit démontrer que le candidat répond aux critères suivants. Veuillez donner des réponses brèves (les réponses par point sont encouragées) et inclure des preuves quantifiables dans la mesure du possible.

- Le candidat possède le titre ARP et est un membre national en règle de la SCRP.
- Le candidat démontre une feuille de route professionnelle sur au moins 10 ans, dont au moins cinq années continues comme maître à penser.
- L'ensemble de son œuvre doit avoir fait progresser la profession à l'échelle nationale ou internationale.
- Le formulaire de mise en nomination doit être accompagné d'au moins trois exemples d'action à titre de maître à penser.
- Le candidat a fait preuve de pensée stratégique et innovante ayant ajouté de la valeur à la profession.
- Dans son rôle de maître à penser, le candidat doit refléter les valeurs et les principes de la SCRP.
- Le candidat a agi comme mentor auprès d'autres membres de la SCRP, en facilitant le dialogue, les nouvelles idées et le rôle de maître à penser chez d'autres.

Ce prix est commandité par ChangeMakers, une firme conseil en réputation, impact social et marketing qui se consacre à aider les organisations à anticiper, naviguer et créer le changement. Le rôle de maître à penser est crucial dans l'approche de la firme, que ce soit pour promouvoir de nouvelles idées en gestion de la réputation, en impact social, en marketing ou en intelligence des données, ou encore en contribuant à l'évolution générale de la profession des communications.

Par ce prix, la SCRP et ChangeMakers récompensent les professionnels dont le travail renforce le domaine professionnel, augmente son impact et inspire la prochaine génération de chefs de file des communications.

Date limite : Veuillez présenter ce formulaire à awards@cprs.ca au plus tard le 4 avril 2026 à 23 h 59, heure de l'Est.